

# 140 logements sur le site Edith Cavell



La Dernière Heure Bruxelles - 02 fév. 2018  
Page 19

La commission de concertation relative au projet Cavell Court, porté par AG Real Estate et Burco, qui vise à réaffecter la clinique Edith Cavell en logements moyens avec des espaces commerciaux, a rendu un avis favorable unanime sous certaines conditions ce mercredi soir. "Afin de rencontrer les demandes des riverains, notamment en matière de mobilité et d'ensoleillement, plusieurs conditions ont été formulées dans le cadre de ce projet", a confié Marc Cools (MR), échevin de l'Urbanisme et président de la commission de concertation.

Il est ainsi prévu de diminuer de manière significative la profondeur de l'immeuble de raccord entre la rue Vanderkindere et la rue Edith Cavell, y prévoir des logements traversant et intégrer les installations techniques au bâtiment. "Cela a pour conséquence de supprimer l'étage technique qui constituait le onzième étage de la tour", explique Marc Cools.

Autre point d'attention : le fait de mettre en évidence la statue Edith Cavell, située à l'angle de la rue du même nom et la rue Marie Depage. "Dans le projet initial, les façades étaient très proches du mémorial. On demande donc de reculer le plan de façade de deux mètres supplémentaires. Cette condition n'aura toutefois aucun impact sur le nombre de logements, mais bien sur les terrasses qui seront légèrement réduites", ajoute Marc Cools. Par ailleurs, nous avons insisté sur le fait qu'il ne peut aucunement y avoir de cellule commerciale derrière la statue."

Le projet prévoit également l'aménagement de 199 places de stationnement dans les trois niveaux de sous-sols existants, où sont situés les blocs opératoires. "Nous insistons aussi sur le fait d'avoir une séparation physique entre le parking réservé aux commerces et celui pour les habitants", précise l'échevin.

"Le projet a été reconnu comme d'une grande qualité architecturale. Les conditions émises de réduction de gabarit devraient engendrer la suppression d'une douzaine de logements sur les 150 demandés. Un îlot intérieur – avec un point d'eau – sera également aménagé. Si les permis d'urbanisme et d'environnement sont délivrés rapidement par l'administration régionale de l'urbanisme et par Bruxelles Environnement, cela devrait permettre un démarrage rapide du chantier de transformation et éviter un chancre urbain", conclut Marc Cools, qui ajoute que la commission de concertation a également rendu un avis favorable unanime, sans condition, pour la polyclinique à l'angle de la rue Général Lotz et la rue Vanderkindere dont les rénovations s'achèveront fin septembre.

Si tout se passe bien, le projet devrait voir le jour dans le courant de l'année 2020.

Arnaud Farr

Le projet prévoit également l'aménagement d'un îlot intérieur avec un point d'eau. Burco